



Le 11 octobre 2018
Pour diffusion immédiate

**Le comité ACE (Arthritis Consumer Experts) qualifie
le Gouvernement du Yukon et l'Université de Montréal
de « Meilleurs milieux de travail pour les employés atteints d'arthrite »**



(Vancouver) – En conclusion de sa quatrième recherche annuelle partout au Canada, le comité ACE (Arthritis Consumer Experts) dévoile aujourd'hui les gagnants d'un prix **Meilleurs milieux de travail au Canada pour les employés atteints d'arthrite** : le Gouvernement du Yukon et l'Université de Montréal.

Le comité ACE appuie sans réserve les efforts des employeurs canadiens dans l'établissement de politiques assurant un niveau d'avantages de grande qualité et des conditions de travail flexibles pour les employés atteints d'arthrite au Canada. Pour les employés atteints de maladies chroniques telles que l'arthrite, le combat implique également de concilier au quotidien les exigences liées à gestion de leur maladie avec celles d'un travail « accompagné » de symptômes comme la douleur, la fatigue, le dysfonctionnement articulaire et l'immobilité.

« Au Canada, l'arthrite et les maladies musculosquelettiques constituent la principale cause d'incapacité au travail », affirme Cheryl Koehn, présidente et fondatrice du comité ACE (Arthritis Consumer Experts). « Pour les employés atteints d'arthrite, gérer les défis au travail est un élément important de la gestion efficace de leur maladie. Nous invitons tous les promoteurs canadiens à examiner attentivement leur régime de soins de santé en fonction de la perspective des employés atteints d'arthrite. »

Selon les renseignements sur le milieu de travail fournis par les employés et les gestionnaires, le gouvernement du Yukon et l'Université de Montréal se sont démarqués par leurs milieux de travail positifs, enrichis par la sensibilisation aux maladies chroniques, par des avantages, des programmes de mieux-être et des pratiques de prévention de très grande qualité.

« Encourager tous nos employés à participer pleinement à leur environnement de travail contribue à un engagement plus poussé de leur part et au bout du compte à un meilleur service public pour le Yukon. C'est pourquoi nous considérons la santé, la sécurité et le mieux-être de nos employés comme étant d'une importance capitale. Nous offrons un horaire flexible, un solide programme d'avantages et des aménagements en milieu de travail afin que nos employés puissent rester au travail en toute sécurité et concilier sainement travail et vie personnelle », indique Pamela Muir, commissaire de la fonction publique, gouvernement du Yukon.

Au Canada, l'impact financier de l'incapacité au travail liée à l'arthrite se chiffre à 13,6 milliards \$ par année, selon l'estimation du fardeau économique de la maladie par Statistiques Canada. Un travailleur sur 136 souffre de polyarthrite rhumatoïde (PR), la forme d'arthrite la plus coûteuse et la plus invalidante. Et cette statistique devrait doubler d'ici 30 ans. De plus, des études ont clairement démontré que le coût résultant d'être présent, mais moins productif, est plus élevé que le coût de l'absentéisme. Une enquête sur un effectif a même démontré que ce type de coût, ou présentéisme, était quatre fois supérieur au coût associé aux jours d'absence au travail. Les chercheurs du centre Arthrite-recherche Canada (ARC) ont signalé chez les personnes affectées par la PR, l'archétype de l'arthrite inflammatoire, des taux d'incapacité au travail de 25 % à 50 % au bout de 10 ans et atteignant de 50 % à 90 % après 30 ans de maladie. Les études indiquent que l'incapacité au travail se présente tôt dans le parcours avec la PR, la plus grande perte de capacité survenant dans la première et deuxième année, suivie par un déclin constant.

Selon Dre Diane Lacaille, professeure et chef adjointe des Affaires académiques, Division de rhumatologie, Département de médecine de l'Université de la Colombie-Britannique, les employés qui travaillent tout en étant affectés par la maladie font face à des défis particuliers : « Peu de travailleurs demandent réellement des mesures d'adaptation au travail et plusieurs atteints d'arthrite (presque la moitié) ne divulguent pas leur maladie à leur employeur ou à leurs collègues de travail. Ils se privent alors de mesures d'adaptation au travail de peur d'être l'objet de ressentiment de la part de leurs collègues ou de nuire à leurs possibilités d'avancement ». Conceptrice du [programme Making it Work^{MC}](#), Dre Lacaille ajoute : « Ils ne veulent pas être marginalisés en demandant une mesure d'adaptation au travail. Les travailleurs atteints d'arthrite accueilleraient favorablement un milieu de travail qui tiendrait compte de leurs besoins individuels et qui mettrait à leur disposition ce type de mesures d'adaptation, quel qu'en soit le motif. »

Dans leurs commentaires sur le programme d'attribution des prix « Meilleurs milieux de travail », les gestionnaires des organisations sélectionnées ont tous indiqué que les employés atteints d'arthrite accordent une grande importance à un régime d'avantages de grande qualité, assorti d'une solide couverture par un régime d'assurance-médicaments et d'une reconnaissance par les promoteurs du rôle croissant de ce régime d'assurance-médicaments comme source d'assurance pour les participants au régime qui en ont le plus besoin. Dans le cadre des entrevues réalisées par le comité ACE avec les employeurs, plusieurs d'entre eux ont mentionné qu'un grand nombre d'employés (plus de 80 % environ) avait utilisé le régime d'assurance-médicaments au moins une fois au cours de la dernière année. Par ailleurs, plusieurs ne pouvaient indiquer avec précision le positionnement et la valeur des antirhumatismeux modificateurs de la maladie (ARMM) conventionnels, biologiques et biosimilaires dans le traitement des employés atteints de maladie chronique comme l'arthrite.

Selon Dre Lacaille, l'objectif de traitement de l'arthrite inflammatoire est aujourd'hui d'éliminer l'inflammation. « Notre objectif principal consiste à viser la rémission parce que c'est seulement ainsi que nous pourrions prévenir les dommages articulaires et l'incapacité physique. Les études qui ont porté sur les traitements ayant débuté au cours des six premières semaines de l'apparition des symptômes font réellement état d'un taux de rémission d'un tiers et parfois de la moitié des participants » indique

Dre Lacaille qui ajoute : « Nous devons prescrire au patient un traitement précoce aux ARMM, réévaluer régulièrement la situation et modifier constamment le traitement (augmenter la dose, passer à un autre ARMM, ajouter une association) jusqu'à l'atteinte de notre objectif : l'élimination du gonflement, aucun marqueur d'inflammation active détecté et aucune progression visible à la radiographie ».

Les biologiques les plus coûteux sont utilisés uniquement en cas d'échec du traitement aux ARMM conventionnels. Au Canada, environ 10 % à 15 % des patients atteints d'arthrite inflammatoire sont traités avec des médicaments biologiques.

« Le comité ACE continue à partager avec les assureurs privés, les promoteurs de régimes et leurs conseillers l'information sur les ARMM biologiques, à savoir comment ils peuvent améliorer la fonction physique, diminuer la douleur et la fatigue et surtout retarder la progression de la maladie », affirme Cheryl Koehn.

À propos du programme Meilleurs milieux de travail au Canada pour les employés atteints d'arthrite

Le programme « Meilleurs milieux de travail au Canada pour les employés atteints d'arthrite » est une campagne nationale visant à aider les employeurs à mieux comprendre l'arthrite en milieu de travail et à souligner les entreprises offrant un milieu de travail exceptionnel pour leurs employés atteints d'arthrite. Au terme d'un processus de sélection rigoureux s'appuyant sur un large éventail de critères, le comité ACE évalue la candidature des entreprises canadiennes qui appliquent les meilleures pratiques en matière d'arthrite. Le processus de candidature apporte un éclairage particulier permettant aux entreprises canadiennes de renforcer leur approche en vue de créer un environnement de travail plus productif et plus convivial pour leurs employés atteints d'arthrite en fournissant l'occasion aux employeurs et employés d'évaluer le degré de sensibilisation de leur entreprise envers l'arthrite et l'efficacité des services de soutien pour les employés qui en sont atteints.

À propos du comité ACE (Arthritis Consumer Experts)

Le comité ACE (Arthritis Consumer Experts) est un organisme national offrant aux Canadiennes et Canadiens atteints d'arthrite de l'information et des programmes de formation fondés sur la recherche, et ce, dans les deux langues officielles. Le comité ACE sert les intérêts des personnes atteintes de toute forme d'arthrite en les aidant à prendre en charge leur maladie et à améliorer leur qualité de vie par le biais de l'éducation et de la responsabilisation. Fondé et dirigé par des personnes atteintes d'arthrite, le comité ACE œuvre activement en faveur du dossier de l'arthrite et des politiques sur l'arthrite par le truchement de son groupe de programmes JointHealth™ et du Réseau de diffusion sur l'arthrite, directement auprès des consommateurs-patients, des professionnels de la santé, des médias et du gouvernement. Les activités du comité ACE répondent à des critères très stricts et sont orientées par un Conseil consultatif formé d'éminents chercheurs, de professionnels de la santé et de défenseurs du dossier de l'arthrite bien informés.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Kelly Lendvoy

Vice-président, Communications et Affaires publiques

604.974.1129

lendvoy@jointhealth.org